

LA GRATUITÉ DU VACCIN étendue aux garçons

► Le papillomavirus peut causer chez les hommes plusieurs types de cancer et des pustules sur les organes génitaux.

► Ce mercredi après-midi, une proposition de loi de Jacques Brotchi (MR) sera soumise au vote des députés (et plus que probablement votée) lors de la séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le texte, conçu par Jacques Brotchi et signé aussi bien par les partis de l'opposition que par ceux de la majorité, prévoit d'étendre la gratuité de la vaccination contre le papillomavirus aux garçons.

"Jusqu'à présent, on se concentrait sur le cancer du col de l'utérus et donc sur les filles mais le papillomavirus concerne aussi les garçons. À cause de ce virus, ces der-

niers peuvent contracter plusieurs types de cancer et développer des pustules sur les organes génitaux, ce qui peut être très dérangeant.

J'estime donc que les garçons doivent être vaccinés autant que les filles. Pour moi, c'est aussi une question d'égalité hommes-femmes. Pourquoi faire porter uniquement la responsabilité de la vaccination sur les filles? Ça ne tient pas la route!"

Concrètement, le texte du député permettrait donc aux garçons âgés de 9 à 14 ans de se faire vacciner gratuitement dans le

cadre scolaire. Un âge précoce qui a de quoi étonner mais qui est, selon l'ancien neuro-chirurgien, le meilleur moment pour garantir l'efficacité du vaccin sans perturber les enfants.

"Le vaccin est efficace à 90 % mais pour garantir cette efficacité, il faut le faire avant le premier rapport sexuel. Je préconise de faire le vaccin à l'âge de neuf ans pour qu'il ne soit pas lié au moment de la puberté. Pour moi, c'est un vaccin comme un autre et il ne doit pas y avoir de lien psychologique avec le début de l'adolescence et à la transformation importante qui lui est relative."

Le texte prévoit par ailleurs d'impliquer les hautes écoles

afin de permettre aux étudiants et étudiantes âgés de 15 à 26 ans de pouvoir participer à des "séances de vaccination de rattrapage".

"Pour lutter efficacement contre le virus, il faut que plus de 70 % de la population soit vaccinée. Mon objectif est que tous les enfants puissent être vaccinés à l'école, sauf si leurs parents s'y opposent. J'estime qu'il ne faut pas laisser la liberté à l'école parce que certaines s'en occupent très bien alors que d'autres ne le font pas du tout."

LE TEXTE PRÉVOIT enfin de remplacer le vaccin actuel par le Gardasil 9, une nouvelle version plus efficace qui permet de lutter contre toutes les maladies causées par le virus, verrues génitales comprises.

Maïli Bernaerts

20 000 personnes touchées chaque année

Le virus du papillome humain (HPV) se transmet lors de rapports sexuels de tous types. Un simple contact suffit pour l'attraper, ce qui en fait l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus répandue au sein de la population sexuellement active. On estime qu'environ 70 à 80 % de la population seront en contact avec ce virus au cours de

leur vie sexuelle.

Chez les femmes, le HPV peut causer des cancers de la vulve, du vagin, de l'anus, des cancers oropharyngés, le cancer du col de l'utérus et des verrues génitales. En ce qui concerne les hommes, les maladies liées aux HPV sont principalement le cancer du pénis, le cancer de l'anus, les cancers oropharyngés et les verrues génitales. On estime, en outre, que 30 % des cancers HPV induits le sont chez les hommes. Chaque année, 20 000 Belges sont touchés par ces cancers et

verrues génitales.

Pour prévenir les risques de maladie, trois vaccins sont actuellement disponibles. Pour différentes raisons, le taux de vaccination est plus important en Flandre qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si les jeunes filles étaient près de 83,5 % à être vaccinées en Flandre en 2013, elles n'étaient que 29 % à l'être en Fédération Wallonie-Bruxelles la même année. En 2017, le taux est de 36,1 % en fin de 2^e secondaire.

Ma. Be.

"Ça ne tient pas la route de vacciner uniquement les filles."